

Vivescia embarque les filières de l'amont à l'aval dans la transition agricole

[Sophie Guyomard](#) | 11 septembre 2023 à 17:56 | Mise à jour à 13:02

Le 8 septembre dernier, Vivescia a officialisé le lancement de Transitions : un programme d'accompagnement ouvert aux agriculteurs du Nord-Est qui vise à « lever les freins économiques et techniques pour aller vers une agriculture régénérative ». La coopérative entend engager 1 000 agriculteurs dans la démarche d'ici 2026.



Christoph Büren, président du groupe Vivescia, lors du lancement du programme Transitions. (©Vivescia)

« Dérisker les agriculteurs qui font le choix de **faire évoluer leurs pratiques** tout en maintenant un bon niveau de production agricole, changer d'échelle, parler un langage commun entre tous les acteurs des filières » : telles sont les ambitions de Vivescia avec le programme **Transitions**, qui propose un **accompagnement technique et financier** des producteurs qui souhaitent aller « vers une agriculture décarbonée, productive, plus respectueuse de la biodiversité et résiliente ».

200 agriculteurs engagés en 2024, 1 000 en 2026

« Dès cette année et pour la récolte 2024, près de 200 **agriculteurs-coopérateurs** ont choisi de rejoindre le projet et de **s’engager pour 3 ans**. Demain, en 2025, ils seront 500 agriculteurs et 1 000 en 2026, et peut-être plus encore... », présente la coopérative.

Retrouvez ci-dessous les témoignages de 3 agriculteurs engagés dans la démarche Transitions :

Elle met en avant « une démarche de coopération unique entre l’amont et l’aval ». « Pour réussir les transitions agricoles et alimentaires à grande échelle, **seule une réponse collective s’impose pour en mutualiser les coûts** », souligne-t-elle.

Avril et sa filiale **Saipol, Roquette** et **Tereos** ont dès à présent choisi de rejoindre Transitions aux côtés des entreprises de **Vivescia Industries** — Grands Moulins de Paris et ses marques Francine et Campaillette, Malteurop, Délifrance, Kalizea — pour répondre aux trajectoires de **décarbonation** fixées à 2030 (SBTi, SNBC¹) et sécuriser les chaînes d’approvisionnement face aux **aléas climatiques** et à la fragilisation de la biodiversité. »

Quatre principes clés de Transitions

La coopérative détaille alors les 4 grands principes qui animent le programme :

1. « Un socle agronomique robuste à l’échelle de toute l’exploitation, pour des fermes systèmes et connectés ». » « L’approche système est sans aucun doute le passage obligé pour permettre aux agriculteurs d’améliorer leurs résultats technico-économiques et leurs performances environnementales », note Savine Oustrain, directrice agronomie et recherche de la coopérative.

« Le socle s’articule autour de trois volets - **santé des sols, bas carbone et biodiversité** — et est construit sur des référentiels scientifiques, reconnus par les pouvoirs publics français (**label bas carbone** grandes cultures, **CE2** et **HVE**), et les travaux de Vivescia et d’Earthworm, le tout nécessairement évolutif selon l’avancée des connaissances, explique la coopérative. Il s’appuie sur des **indicateurs de résultats**, et non de moyens. L’agriculteur doit pouvoir choisir ses itinéraires techniques selon son contexte pédoclimatique (sol/climat) et son projet entrepreneurial. » « Il ne s’agit pas d’un énième cahier des charges dédié à une culture ou à une parcelle, mais bien d’un **socle technique systémique** qui s’applique à toute l’exploitation, seul gage de progrès », ajoute Armand Gandon, chef de projet bas carbone et coordinateur du programme pour l’amont agricole chez Vivescia.

2. « Pour les agriculteurs : un soutien économique significatif qui va au-delà d’une simple compensation des coûts des leviers agronomiques et techniques, et un **accompagnement terrain renforcé** qui se traduit par un **programme de formation pluriannuel** en mode individuel et collectif ».

« L’agriculteur qui s’engage dans Transitions bénéficie ainsi d’une **rémunération incitative**, avec une prime d’entrée en euros par tonne de grains et qui porte **sur l’ensemble des cultures de sa ferme**, contrairement aux contrats filières. L’objectif, c’est

que tout ce que produit l'agriculteur soit valorisé. La rémunération (**entre 100 et 150 €/ha/an annuel**) varie selon le niveau de performance atteint et de l'espèce cultivée. »

« Toute une démarche d'accompagnement et de formation auprès des agriculteurs a été également pensée pour les sécuriser et réussir la transition dans les meilleures conditions possibles. Pour assurer le suivi des agriculteurs engagés dans le programme, une trentaine de **technico-commerciaux** volontaires de la coopérative se forment avec des plans aussi prévus pour eux. Ils seront secondés par des experts agronomiques aux compétences également renforcées sur l'approche systémique. »

3. « Numérisation et robustesse des données, pierre angulaire du programme. » « Les progrès réalisés par les agriculteurs et les impacts environnementaux qui en résultent sont mesurés avec des méthodes scientifiquement robustes et reconnues, indépendantes et grâce à un écosystème digital d'outils efficaces et auditables. L'enjeu de la donnée consiste à standardiser les formats, via l'adoption d'un outil unique de collecte de la traçabilité des données brutes pour l'agriculteur (conçu en partenariat avec Wiuz).

« L'écosystème intègre également un outil d'imagerie satellitaire piloté par le partenaire Kermap, qui permet la mesure des durées de couvertures sols mais embarque aussi des outils normalisés de mesure de séquestration du carbone dans les sols, ainsi que des outils de mesure d'émission de gaz à effets de serre. Les clients industriels engagés dans le programme peuvent, en fonction de leur référentiel, choisir, dans le cadre de leur reporting extra financier et des indicateurs agroécologiques de leurs démarches RSE, leur propre format de restitution. »

4. « Un modèle économique fondé sur la **mutualisation des coûts** et financé majoritairement par des **primes filières**, portées par les acteurs de l'aval et les filières de transformation Vivescia Industries.

Un mouvement voué à être dupliqué

« Transition insuffle entre les acteurs des filières végétales et céréalières une énergie du faire ensemble. [...] Nous lançons aujourd'hui le mouvement **avec et pour les agriculteurs**. Un mouvement dont la vocation naturelle est d'**être dupliquée, adaptée ailleurs en France et au-delà** », a déclaré Christoph Büren, président du groupe Vivescia.

« Il faut qu'on le fasse connaître cette démarche, pour qu'elle fasse des émules », a également souligné le ministre de l'agriculture, Marc Fesneau, lors de la visite sur la foire de Châlons le 9 septembre dernier. Il a tenu à saluer ce **programme « concret »** et l'engagement pluriannuel de tous ses acteurs. « La transition agro-écologique, c'est la transition de tous les acteurs de la filière agricole, de l'amont jusqu'à l'aval ».

1. SBTi : Créé au lendemain de l'Accord de Paris et issu d'une collaboration entre plusieurs institutions au niveau mondial, dont l'Onu. Le Science Based Targets Initiative (SBTi), fait aujourd'hui référence en matière de trajectoire carbone des entreprises.

SNBC : stratégie nationale bas carbone portée par la France, en cours de révision.